



# REFORME SP

**NÉCESSAIRE ...  
MAIS A CONDUIRE AVEC DES GARANTIES  
POUR LES CADRES**



Bureau National du SCSI . 55 rue de Lyon. 75012 Paris - 01 44 67 83 30

**OCTOBRE 2015**

**La réforme de la SP a été voté en CT réseau Police. Elle s'appliquera à partir de 2016 sur une période de 18 à 24 mois.**

## Le SCSI

- Souligne le rôle incontournable de la sécurité publique
- Dénonce la complexité croissante dans l'organisation des services et des unités souvent créés au gré d'évènements médiatiques et d'échéances électorales ...
- Condamne les conséquences de la RGPP, les baisses d'effectifs impactent encore les missions de sécurité
- Dénonce les effets de la loi sur le maintien en activité, rendant aléatoires les perspectives de carrière
- Dénonce les tâches chronophages engendrées par une procédure pénale obsolète paralysant les unités judiciaires
- Soutient une nouvelle organisation de la direction centrale. **Néanmoins, si l'on souhaite l'adhésion des personnels, souvent résignés, fatigués, après plusieurs réformes successives, plusieurs aspects de l'instruction méritent d'être précisés et amendés .**

**JUDICIAIRE**

### **LE SCSI VALIDE LA NECESSAIRE REVALORISATION DE LA FILIERE JUDICIAIRE**

- Si 51 chefs BSU ou SU seront positionnés adjoints DDSP, *le SCSI exige l'exhaussement des niveaux de postes à l'instar de ce qui a eu lieu lors de la création des SDIG, puis du RT. Dans les SD, la nomenclature doit également évoluer afin d'assurer un meilleur déroulement de carrière dans la filière judiciaire de la SP.*

**SOP**

**SIAAP**

**SSP...**

Certes, des officiers bénéficieront de postes nouveaux laissés par des commissaires, mais à l'occasion de mutualisations, ils ne devront pas être vidés de leur substance fonctionnelle.

*Le SCSI demande :*

- *l'augmentation du nombre de postes de chefs de service et leur harmonisation sur le territoire.*
- *la prise en compte des SOP où les effectifs et l'activité en permettent le maintien.*

*Vous pourrez lire les interventions du SCSI au Comité technique dans la pièce jointe.*

Le SCSI va très prochainement rencontrer le DCSP pour poursuivre les négociations sur la déclinaison concrète de la réforme.